

Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses

المكتب الوطني المهني للحبوب والقطاني



Rappel aux opérateurs céréaliers

L'ONICL rappelle les opérateurs qu'à partir du 1^{er} mars, les tables financières mises à votre disposition sur votre compte au portail **ne porteront plus que sur les opérations financières de l'année en cours**. Veuillez donc, si besoin, imprimer ou sauvegarder des copies des anciennes opérations financières vous concernant.